



TOUS EN GRÈVE LE 29 SEPTEMBRE 2026

Cette rentrée 2026 est marquée par la colère et l'inquiétude des personnels du réseau AEFE. La FSU Hors de France (SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUipp-FSU) alerte : les grandes lignes de la réforme de l'AEFE seraient déjà arrêtées, sans concertation avec les représentants des personnels.

Ce qui nous inquiète

- Des annonces de déconventionnements d'établissements, des suppressions de postes et une dégradation des conditions de travail.
- Une réforme de l'avantage familial et des majorations familiales imposée sans véritable concertation.
- **Une incertitude permanente sur le renouvellement des contrats, en EGD comme en établissement conventionné** : des collègues en poste sans savoir s'ils seront reconduits l'année suivante.
- Un refus d'augmenter la dotation budgétaire de l'État, alors que la charge continue de reposer sur les familles et la précarisation des personnels.

Nos revendications

- **Pour l'enseignement français à l'étranger** : renforcement de l'opérateur public AEFE (moyens budgétaires, créations de postes, capacité d'emprunt immobilier, prise en charge de la pension civile par l'État), arrêt de Cap 2030, respect des textes et des droits des personnels dans tous les établissements.
- **Pour tous les personnels** : un réel dialogue social, l'amélioration des conditions de travail et de la prévention (CHSCT), une rénovation urgente du bâti scolaire, le respect sans condition du droit syndical, l'exonération complète des frais de scolarité.

Pour les personnels de droit local

- Respect du Guide de gestion des personnels de droit local (2017) et de la circulaire 515 de l'AEFE : transparence du recrutement, des contrats de travail et des grilles de rémunération, reconnaissance de l'ancienneté et réelles progressions de carrière.
- Revalorisation salariale au titre de l'inflation, transformation des CDD en CDI, droits à congé et protection sociale renforcés.
- Versement aux personnels de droit local des mêmes primes et indemnités de suivi que celles dues aux personnels détachés.
- Exonération totale ou aide au paiement des frais de scolarité, y compris les droits de première inscription, pour les enfants des personnels de droit local.
- Pour les lauréats de concours issus du recrutement local : possibilité d'obtenir un détachement dès la fin de leur année de stage de titularisation.

Pour les personnels détachés

- Suppression du bornage des détachements et accès à une mobilité choisie ; maintien du détachement auprès de l'AEFE sous contrat de droit public français.
- Réajustement des ISVL/ICCVL à hauteur des besoins et versement des indemnités et primes statutaires (prime d'attractivité, indemnité de sujétion spéciale pour les CPE, Psy-EN, directeurs-trices d'école, PERDIR, PEPS).
- Refonte de l'avantage familial pour tous les enfants à charge, fin du jour de carence et de l'amputation de 10 % du salaire lors des arrêts maladie.

Le 29 septembre, une double mobilisation

Cette grève s'inscrit dans l'appel national de la fonction publique sur les salaires, le pouvoir d'achat et les grilles indiciaires, un sujet qui concerne aussi les personnels détachés des établissements français à l'étranger. Mais pour la FSU Hors de France, elle porte également un message clair à la direction de l'AEFE : défendre l'opérateur public et la qualité de l'encadrement de l'enseignement français à l'étranger, c'est aussi défendre les personnels qui le font vivre.